



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## **DISPOSITIF DE FORMATION DES PROFESSEURS et CPE FONCTIONNAIRES STAGIAIRES**

**Année 2010-2011**

# **PLANS DE FORMATION CONTENU ET MODALITES**

## SOMMAIRE

1/ Dispositif général .....	3
2/ <a href="#">Mathématiques</a> .....	6
3/ <a href="#">Ciiee</a> .....	20

## **1/ Plan de formation des fonctionnaires stagiaires 2010-2011, Dispositif général**

### **A/ Organisation du dispositif de formation à l'intention des fonctionnaires stagiaires**

Sur la base de 12 semaines de formation et suivant le principe de l'alternance

Premier volet :

Huit semaines d'accompagnement jusqu'à la Toussaint par un professeur tuteur désigné par les corps d'inspection et les chefs d'établissements. Les modalités d'accompagnement notamment au niveau de la répartition des heures sont laissées à l'appréciation du professeur-tuteur et du fonctionnaire stagiaire qui organisent leur travail en totale concertation et suivant les desiderata de chacun après accord du chef d'établissement. A titre d'exemple, une répartition pourrait être de 2h de pratique accompagnée par le tuteur dans la classe du fonctionnaire stagiaire, une heure d'observation par le stagiaire dans la classe du tuteur et une heure d'entretien entre tuteur et stagiaire soit 4 h par semaine. Une formation des professeurs tuteurs est programmée avant la fin de la présente année scolaire.

*32 heures de formation*

Les IA-IPR et IEN EG/ET ont porté toute leur attention sur la constitution d'un vivier de professeurs tuteurs en privilégiant l'expérience antérieure dans le tutorat, les qualités humaines et le sens des responsabilités. Dans le cadre de leur mission d'évaluation des établissements, les corps d'inspection ont également contribué, par leur expertise, au choix des établissements susceptibles d'accueillir des fonctionnaires stagiaires à la rentrée 2010.

L'accompagnement se poursuit durant le reste de l'année mais à un rythme moins soutenu et plus individualisé.

*16 heures de formation*

Le jeudi 2 septembre pourra être consacré à un premier entretien tuteur-stagiaire

*3 heures de formation*

Deuxième volet :

Le jeudi devient une journée dédiée à la formation des fonctionnaires stagiaires.

Dix journées de regroupement auront lieu durant l'année scolaire (voir calendrier ci-après). A cela s'ajoutent les quatre journées de regroupement des lundi 30 août, jeudi 9 septembre, jeudi 21 octobre et jeudi 16 décembre. Ces regroupements permettront un retour régulier sur les pratiques et des échanges entre pairs, animés par les corps d'inspection et des formateurs.

*84 heures de formation*

Troisième volet :

Deux semaines de formation groupées lors du deuxième trimestre (du 7 mars au 18 mars). Le parcours lors de ces deux semaines de formation pourra être individualisé en fonction des besoins exprimés par les fonctionnaires stagiaires et les professeurs tuteurs.

Les regroupements seront animés conjointement par les corps d'inspection et des formateurs.

*60 heures de formation*

Remarque : les formateurs sollicités dans les différentes actions de formation seront issus des EPLE ou de l'Université.

Quatrième volet :

Un volant d'heures est réservé au choix du fonctionnaire stagiaire (candidature au PAF, découverte d'un autre niveau d'établissement, stage ASH,... par exemple)

*21 heures de formation*

Chaque professeur stagiaire se verra attribuer un portfolio individuel dont un des objectifs est le suivi du parcours de formation.

## **B/ Calendrier prévisionnel de la Formation des Fonctionnaires stagiaires**

*Les dates ci-dessous sont sujettes à modification*

Le plan de formation s'articule autour de quatre volets :

- Un accompagnement durant l'année scolaire par un professeur tuteur désigné par les corps d'inspection et les chefs d'établissements
- 13 journées de regroupement (le jeudi) pour des stages de formation transversale ou/et disciplinaire et une journée d'accueil officiel le lundi 30 août
- Deux semaines de formation groupées en mars
- De une à trois journées de stages PAF

Nom	Horaire	Date	Action	Intervenants
<b>M0</b>	<b>Journée</b>	<b>Lundi 30 août</b>	Regroupement n°1 : Accueil officiel des fonctionnaires stagiaires par Monsieur le Recteur. L'A.M. est consacrée à une intervention des corps d'inspections. Premières préconisations institutionnelles et recueil en besoin de formation.	Services du rectorat, Corps d'inspection
<b>M1</b>	<b>Demi-journée</b>	<b>Jeudi 2 septembre</b>	Premier contact et entretien avec le professeur tuteur	Professeur-tuteur
<b>M2</b>	<b>Journée</b>	<b>Jeudi 9 septembre</b>	Regroupement n°2 : Intervention des corps d'inspection et formateurs. Recommandations pédagogiques et didactiques. Les programmes, les dispositifs pédagogiques en place...	Corps d'inspection Formateurs
<b>M3</b>	<b>Journée</b>	<b>Jeudi 21 octobre</b>	Regroupement n°3 : Premiers retours de pratiques. Recueil des besoins en formation complémentaire. Bilan des deux premiers mois	Corps d'inspection, formateurs
<b>M4</b>	<b>Deux mois</b>	<b>Jusque Toussaint</b>	Accompagnement, tutorat	Professeur-tuteur
<b>M5</b>	<b>Huit mois</b>	<b>De novembre à juin</b>	Accompagnement individualisé, tutorat	Professeur-tuteur
<b>M7.0</b>	<b>Journée</b>	<b>Jeudi 18 novembre</b>	Regroupement n°4 (Formation transversale ou/et disciplinaire)	Université(IUFM)
<b>M6</b>	<b>Journée</b>	<b>Jeudi 16 décembre</b>	Regroupement n°5 (Formation transversale ou/et disciplinaire)	Corps d'inspection Formateurs,
<b>M7.1</b>	<b>Journée</b>	<b>Jeudi 6 janvier</b>	Regroupement n°6 (Socle commun de connaissances et de compétences, aspect disciplinaire)	Corps d'inspection Formateurs,
<b>M7.2</b>	<b>Journée</b>	<b>Jeudi 20 janvier</b>	Regroupement n°7 : Pratiques pédagogiques disciplinaires	Corps d'inspection Formateurs,
<b>M7.3</b>	<b>Journée</b>	<b>Jeudi 3 février</b>	Regroupement n°8 : Pratiques d'accompagnement individualisé (PPRE, Accompagnement au lycée)	Corps d'inspection Formateurs,
<b>M7.4</b>	<b>Journée</b>	<b>Non fixée</b>	Regroupement n°9 : Pratiques pédagogiques disciplinaires	Corps d'inspection Formateurs,
<b>M7.5</b>	<b>Journée</b>	<b>Non fixée</b>	Regroupement n°10 : Pratiques pédagogiques disciplinaires	Corps d'inspection Formateurs,
<b>M8</b>	<b>Deux semaines</b>	<b>Du lundi 7 mars au vendredi 18 mars</b>	Deux semaines de formation groupées	Corps d'inspection Formateurs, Université(IUFM)
<b>M7.6</b>	<b>Journée</b>	<b>Jeudi 31 mars</b>	Regroupement n°11 : Retour sur le module M8. Pratiques pédagogiques disciplinaires	Corps d'inspection Formateurs,
<b>M7.7</b>	<b>Journée</b>	<b>Non fixée</b>	Regroupement n°12 : Pratiques pédagogiques disciplinaires	Corps d'inspection Formateurs,
<b>M7.8</b>	<b>Journée</b>	<b>Non fixée</b>	Regroupement n°13 : Pratiques pédagogiques disciplinaires	Corps d'inspection Formateurs,
<b>M7.9</b>	<b>Journée</b>	<b>Non fixée</b>	Regroupement n°14 : Pratiques pédagogiques disciplinaires	Corps d'inspection Formateurs,
<b>M9</b>	<b>De une à trois journées</b>	<b>Suivant le calendrier du PAF</b>	Stages PAF	Formateurs

Type Facultatif

objectif pédagogique Accompagner les professeurs fonctionnaires stagiaires en Mathématiques

### Contenu

Horaire	Date		Action	Intervenants
Journée	Lundi 30 août	1 groupe	Accueil	
Journée	Jeudi 9 septembre	1 groupe	Préconisations en pédagogie et didactique + Elaboration d'une séance	Inspection +formateurs
Journée	Jeudi 30 septembre	1 groupe	Conception de l'apprentissage + Conception d'une évaluation + Analyse de pratique	Formateurs
Journée	Jeudi 21 octobre	2 groupes	Recueil des besoins en formation complémentaire + Bilan des 2 premiers mois + Travail spécifique collège / lycée	Inspection +formateurs
Journée	Jeudi 4 novembre	1 groupe	Analyse d'une vidéo + Analyse de pratique + Evaluation (2)	Formateurs
Journée	Jeudi 18 novembre		Formation Sciences Humaines et Sociales	Université(IU FM)
Journée	Jeudi 2 décembre	1 groupe	Utilisation des Tice (LGD) + Thème mathématique	Formateurs
Journée	Jeudi 16 décembre	2 groupes	Choix du parcours de formation + Thème mathématique (géométrie)	Inspection +formateurs
Journée	Jeudi 6 janvier	1 groupe	Socle commun (aspect disciplinaire)	Inspection +formateurs
Journée	Jeudi 20 janvier	2 groupes	Probabilités et algorithmique	Y Amour R Debarge
Journée	Jeudi 3 février	2 groupes	Accompagnement personnalisé (PPRE, accompagnement au lycée)	Inspection +formateurs
Journée	Jeudi 17 février	1 groupe	Thèmes mathématiques : Fonctions - Problèmes ouverts -Narration de recherche	Formateurs

<b>Deux semaines</b>	<b>Du lundi 7 mars au vendredi 18 mars</b>	Formation groupée		
<b>Journée</b>	<b>Jeudi 31 mars</b>	<b>2 groupes</b>	Retour sur M8 - Thème mathématique (statistique)	Inspection + formateurs
<b>Journée</b>	<b>Jeudi 14 avril</b>	<b>1 groupe</b>	Analyse de vidéo et analyse de taches mathématiques + Thème mathématique + Bilan	Formateurs

[Retour au Sommaire](#)

---

**Forme** Selon tableau précédent

---

**public-cible** Professeurs fonctionnaires stagiaires, professeurs en reconversion, en détachement, contractuels

---

**Conditions**

---

**Durée** 216 h

---

**intervenants** Formateurs, Professeurs ressources, corps d'inspections

---

Type	Facultatif
------	------------

---

objectif pédagogique	Accompagner les professeurs fonctionnaires stagiaires intégrant les TICE dans leur parcours de certification C2I niveau 2 "enseignant".
----------------------	---

---

### Contenu

**La modalité de formation repose essentiellement sur un processus d'élaboration de traces d'activités conduisant les enseignants, à élaborer un dossier de compétences qui comprendra :**

- Un rapide CV témoignant exclusivement du parcours personnel et/ou professionnel relatif aux TIC et/ou aux TICE, il mentionnera également les formations suivies dans le domaine des TICE
- 
- Des descriptifs d'activités disciplinaires ou transversales intégrant les TICE menées avec les élèves et des traces de ces activités pour lesquelles l'enseignant demande validation de compétence ;
- 
- Tout autre élément numérique pouvant constituer un témoignage de compétence C2i2e.

Ce dossier pourra utilement pointer des ressources pédagogiques mises en ligne, faire référence à des travaux relatifs aux TICE engagés dans le cadre d'équipes pédagogiques, comporter des comptes-rendus de visites émanant des corps d'inspection (ou de leurs représentants chargés d'animations pédagogiques) voire mentionner des activités d'animations particulières réalisées en TICE dans ou hors du champ scolaire.

L'intégration des TICE dans une séance fera l'objet d'une visite du conseiller pédagogique tuteur, un compte rendu précisant la mise en œuvre des compétences observées (domaines B2/B3 du C2i2e).

L'ensemble des éléments du dossier devra témoigner d'un niveau de maîtrise suffisant des compétences du référentiel du C2i niveau 1 (l'obtention de ce certificat ne constitue pas un préalable à l'obtention du C2i2e).

### Compétences mises en œuvre :

Maîtriser les TICE comme outil didactique et comme moyen d'accès à la culture et outil d'ouverture sur le monde.

Savoir analyser et expliciter ses pratiques pour élaborer un bilan de compétences dans le domaine des TICE

Agir de façon éthique et responsable dans le cadre du service public d'éducation

## Forme

### **Le dispositif d'accompagnement / évaluation**

Un formateur TICE de l'Université(IUFM) et un formateur désigné par l'Université(IUFM) sur proposition des corps d'inspection **constituent l'équipe de suivi / évaluation.**

**En novembre, une réunion en présentiel** est organisée lors d'une demi-journée de stage filé : présentation des attentes, notion de parcours, de compétences et présentation des outils associés au C2I2e.

Les enseignants déposent ensuite les pièces de leur dossier **sur le portfolio numérique de l'Université(IUFM)** et pour chacune d'elles spécifient les compétences pour lesquelles ils demandent validation.

**Le compte rendu compte de visite du professeur tuteur** précisant la mise en œuvre des compétences observées (domaines B2/B3 du C2I2e) est adressé à l'équipe de suivi C2I2E puis versé au dossier de compétences constitué dans le portfolio numérique.

**A la fin du premier semestre**, l'équipe de suivi examine les dépôts et apporte des conseils personnalisés (pour la poursuite du parcours) via le portfolio numérique.

**En mars à l'occasion du stage groupé**, des échanges en présentiel seront organisés avec des membres de l'équipe de suivi/évaluation.

En **fin de session**, l'équipe de suivi / évaluation se réunit en commission, procède à l'examen des dossiers, à la validation des compétences et établit une proposition à destination du jury de C2i2e.

### **Le jury et la certification**

Début juin, le jury de certification est réuni. Il est composé du directeur de l'Université(IUFM), d'un représentant de l'équipe de suivi/évaluation, d'un représentant des corps d'inspection et du Conseiller TICE du Recteur. Il délibère et attribue à chaque participant le certificat C2i niveau 2 « enseignant » ou une attestation indiquant les compétences validées si les conditions requises pour la certification ne sont pas atteintes.

---

**public-cible** Professeurs fonctionnaires stagiaires dans un parcours de certification C2i2e

---

**Conditions Dispositifs techniques mis à disposition**

- Un portfolio numérique (dépôt des pièces du dossier et évaluation) ;
- Une liste de diffusion incluant espace partagé, toutes disciplines participantes confondues

**Conditions nécessaires à l'inscription**

Posséder un niveau informatique minimum en référence au C2i niveau 1 (navigation Internet, élaboration et dépôt de documents sur une plate-forme,...)

---

**Durée La formation se déroule de novembre à mai**  
Travail estimé pour les stagiaires : de 16 à 40 heures

---

**intervenants** Formateurs TICE de l'Université(IUFM) et formateurs accompagnateurs du dispositif pour le second degré

- 3h par réunion

- 3h par stagiaire pour le suivi à distance et l'examen du dossier individuel constitué sur le carnet de bord informatisé (portfolio numérique)

- Cas d'un nouveau formateur DATICE entrant dans le dispositif : 3 heures de suivi par stagiaire, réparties en 1h formateur DATICE / 2h formateur Université(IUFM)
- Cas d'un formateur DATICE ayant déjà assuré le suivi dans ce dispositif lors d'une année antérieure : 3 heures de suivi par stagiaire, réparties en 2h formateur DATICE / 1h formateur Université(IUFM)

Afin de constituer un réseau de confiance de formateurs (conformément aux recommandations de la SDTICE), les formateurs accompagnateurs du second degré entrant dans le dispositif participeront à deux réunions de formation : 3h en début d'année (cadrage du dispositif, appropriation des indicateurs permettant d'évaluation des compétences, posture d'évaluation) et 3h en fin d'année (régulation du dispositif). Au cours de l'année, les travaux d'évaluation font l'objet d'une supervision par un formateur Université(IUFM).